

La Principale, Mme EDWARDS et son adjointe, Mme GUILLOU

Quel est leur rôle ? La Principale est la plus haute autorité du collège, elle est secondée par une adjointe. Ensemble, elles dirigent, gèrent et coordonnent l'ensemble du personnel du collège. Elles mettent également en œuvre des décisions pédagogiques, éducatives et administratives données par l'Éducation Nationale et mènent des actions spécifiques (c'est le projet d'établissement). Responsables de la sécurité des personnes et des biens, elles peuvent prononcer des sanctions disciplinaires. Elles président les conseils d'administration, de discipline et de classe.

Où les rencontrer ? Vous pouvez les rencontrer après avoir pris rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat élèves, M. MANKIEWICZ

Quel est son rôle ? Traiter l'inscription au collège, les procédures d'admission, les démissions, les dossiers scolaires des élèves ; les attestations et conventions de stage, les certificats de scolarité ; les changements d'adresse, de téléphone, d'identité ; les envois des bulletins scolaires, les relevés intermédiaires, les livrets scolaires ; participation à l'inscription et organisation aux examens ; les procédures d'orientation, le suivi post 3ème, les enquêtes auprès des anciens élèves, la communication interne.

La gestionnaire, Mme BOURGEOIS et sa secrétaire, Mme MARTIN

Quel est leur rôle ? Elles répondent à toutes questions concernant la demi-pension, les voyages scolaires mais aussi pour les renseignements concernant les bourses de collège. En cas de difficultés pour le paiement des frais liés à la scolarité de votre enfant, elles peuvent vous renseigner sur le fonds social du collège.

La CPE (Conseillère principale d'éducation) – Mme CHARRIER

Quel est son rôle ? La CPE organise le bon déroulement de la "vie scolaire" (vie des élèves en dehors des cours). Elle coordonne l'équipe des assistants d'éducation (les "surveillants") et organise aussi leur travail pour les permanences, les récréations et le restaurant scolaire. Elle suit la scolarité de votre enfant en particulier concernant son assiduité (entrées, sorties, absences, retards). Son rôle est surtout éducatif, elle intervient chaque fois que l'occasion lui en est donnée pour guider, encadrer et aider les élèves. En cas de nécessité, elle pourra appliquer les punitions nécessaires au bon déroulement de la vie scolaire.

Où la rencontrer ? Vous pouvez la contacter par téléphone ou prendre rendez-vous en vous adressant à la vie scolaire.

Les assistants d'éducation (AED)

Quel est leur rôle ? Sous l'autorité du CPE, ils sont en charge de la surveillance des entrées et des sorties de toute personne dans l'établissement. Ils travaillent en partenariat avec l'équipe pédagogique et leur signalent toute information utile concernant les élèves. Membre de la vie scolaire de l'établissement, ils repèrent les absents sur les listes d'appel et les signalent aux familles. Ils peuvent parfois remplir un rôle de médiateur entre les élèves et/ou les professeurs et sont à l'écoute des élèves.

Le professeur principal

Quel est son rôle au collège ? Un professeur principal est choisi chaque année parmi les professeurs de la classe. Il est l'interlocuteur principal de votre enfant. Il a un rôle de médiateur entre les élèves, les parents et les autres professeurs (mais aussi le CPE, la direction...). C'est un interlocuteur privilégié en cas d'interrogations ou de problèmes scolaires. N'hésitez pas à rencontrer cet enseignant pour faire le point sur le travail et le comportement de votre enfant.

Où le rencontrer ? Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui via le carnet de liaison ou parfois grâce à la messagerie de l'ENT (espace numérique de travail) de votre établissement. Des réunions parents-professeurs sont également régulièrement organisées au collège.

Psychologue de l'Éducation Nationale – Mme DONNE

Quel est son rôle ? La psychologue de l'Éducation nationale contribue à la réussite de tous les élèves et accompagne les plus en difficulté. Elle est à l'écoute des adolescents et de leur famille. Elle les reçoit pour les conseiller et les informer à différentes étapes clés. Aux côtés du professeur principal, elle guide l'ensemble des élèves au moment des choix d'orientation. Elle peut être amenée à pratiquer des évaluations psychologiques permettant de mieux accompagner les élèves dans leur parcours.

Où la rencontrer ? La psychologue de l'Éducation nationale est rattachée au CIO (centre d'information et d'orientation) et effectue des permanences au collège le jeudi. Pour prendre rendez-vous, contacter le 02-51-94-03-80

L'infirmière – Mme DESBARBIEUX

Quel est son rôle ? L'infirmière peut apporter des conseils, une aide et un soutien pour toutes les questions dans le domaine de la santé, dans le respect de la confidentialité. Elle contribue à l'intégration des élèves en situation de handicap ou de maladie chronique. Elle donne les soins d'urgence et guide vers les autres professionnels de la santé. Elle a une mission d'éducation à la santé, de médiation et de prévention. A ce titre, elle anime, en collaboration avec certains enseignants ou autres professionnels, des campagnes d'information et de prévention (tabac, drogue, maltraitance, hygiène alimentaire...).

Où le rencontrer ? Mme DESBARBIEUX est présente le mardi, mercredi matin et le vendredi.

Le médecin scolaire – Dr GOMEZ

Quel est son rôle ? Il ne s'agit pas d'une médecine de soin mais de dépistage. Les quatre missions de la médecine scolaire : le dépistage (pathologies et handicaps, troubles du langage et des apprentissages nécessitant la mise en place d'un PAP), l'accueil des enfants handicapés et/ou ayant une pathologie chronique (PAI), l'éducation à la santé (conduites à risque, hygiène buccodentaire, nutrition...) et la prévention de la maltraitance et/ou d'une souffrance psychologique (refus scolaire anxieux...). Le rôle du médecin scolaire est de contribuer à la réussite scolaire pour tous, en permettant toute sorte d'adaptation au cours de la scolarité de l'enfant. Son rôle est d'être dans l'école, entre l'école, la famille et les différents services de soins et d'aide de l'enfant.

Où la rencontrer ? Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat du centre médico-scolaire de Montaigu au :02-51-46-31-33

Coordonnées Collège Jules Ferry

35 rue du 8 mai 1945

85600 MONTAIGU VENDEE

Numéro de téléphone: 02-51-94-03-80

Mail : ce.0850639h@ac-nantes.fr

ACCOMPAGNER SON ENFANT AU COLLÈGE



QUELS INTERLOCUTEURS POUR QUELS BESOINS ?

L'assistante sociale – Mme AUDAIRE

Quel est son rôle ? Le rôle de l'assistante sociale scolaire est d'écouter, conseiller, soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés personnelles (souffrance, démotivation scolaire...), des problèmes familiaux, des difficultés dans leur scolarité (décrochage, absentéisme, handicap)... Elle est également là pour apporter soutien et conseils aux parents. Pour tenter de trouver les solutions, elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et participe aux actions collectives de prévention. Elle peut également apporter à la famille des conseils dans les démarches en cas de problèmes administratifs, juridiques, financiers... Elle est soumise au secret professionnel.

Où la rencontrer ? Mme AUDAIRE est présente au collège le mardi et vendredi toute la journée et le mercredi matin. Pour prendre rendez-vous, contacter le 02-51-94-03-80.